Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

Elections sénatoriales de Vaucluse ce dimanche, Lucien Stanzione mise sur le terrain



À l'approche des élections sénatoriales qui auront lieu ce dimanche 27 septembre 2026, le sénateur PS (Parti socialiste) de Vaucluse, 'Agir ensemble, pour le Vaucluse', Lucien Stanzione défend un bilan fondé sur la proximité avec les élus. Agriculture, accès à l'eau, pastoralisme, services publics : il présente une liste composée de maires et d'élus locaux, loin des seuls appareils politiques. Sept listes sont en lice ici.

En Vaucluse, les prochaines élections sénatoriales se joueront au suffrage indirect ce dimanche 27 septembre. Les grands électeurs : maires, conseillers municipaux, départementaux et régionaux désigneront les représentants du département au Sénat. Trois sièges sont à pourvoir. Le scrutin se

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

déroulera à la proportionnelle, sur des listes paritaires. Le sénateur sortant Lucien Stanzione fait de son expérience de terrain un argument central. D'ici vendredi il aura rendu visite à plus de 145 élus depuis le début de sa campagne.

Quel bilan tirez-vous de votre mandat depuis 2020 ?
Lucien Stanzione : « Une satisfaction globale des élus »
« Je ne vais pas prétendre que tout a été parfait, observe Lucien Stanzione sénateur PS de Vaucluse, mais je tire un bilan plutôt satisfaisant de ces six années. Les retours des maires et des élus sont bons, notamment sur notre présence et notre disponibilité. Avec Jean-Baptiste Blanc, (Ndlr : Jean-Baptiste Blanc, sénateur LR, Liste Les Républicains avec Dominique Santoni, Pierre Gonzalvez, Dominique Plancher et Patrick Adrien) nous avons souvent travaillé ensemble sur des dossiers locaux. Je pense notamment à l'hôpital d'Apt, où nous avons défendu le service public hospitalier. Nous n'avons malheureusement pas réussi à empêcher la fermeture du service de chirurgie. Je le regrette profondément. La santé a un coût, mais elle n'a pas de prix. Mon action s'est aussi concentrée sur l'agriculture, les filières économiques locales, la gestion de l'eau, les territoires de montagne et l'adaptation au changement climatique. Ce sont des sujets très concrets, auxquels les élus sont confrontés chaque jour. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

Lucien Stanzione co-rapporteur d'une mission d'information sénatoriale sur le pastoralisme Copyright LS

La viticulture, la cerise et la lavande sont fragilisées par le climat. Que proposez-vous ?
L.S. :« L'État doit anticiper, pas subir »
« Le changement climatique n'est plus une menace lointaine. Il affecte déjà les rendements, les cultures et les revenus. Le gouvernement parle de transition agroécologique, mais encore faut-il une véritable volonté politique. On renvoie trop souvent les décisions aux filières. Or, l'État doit être capable d'anticiper. Il doit travailler avec les chambres d'agriculture et accompagner les exploitants avant que les difficultés ne deviennent irréversibles. L'agriculture vauclusienne repose largement sur de petites exploitations spécialisées, de 20 à 50 hectares. Elle ne ressemble pas aux grandes structures céréalières du nord de la France. La viticulture, la cerise ou la lavande sont parfois considérées comme des productions de niche. Elles font pourtant vivre des familles, des villages et toute une économie locale. Il faut donc soutenir la diversification, financer l'expérimentation et mieux accompagner les changements de cultures. Mais aussi garantir l'accès à l'eau. »

Vous défendez les retenues collinaires. Pourquoi ?
L.S. : « Pour que les ressources soient préservées »
« Il ne s'agit pas de promouvoir des mégabassines. Je parle de petites retenues capables de stocker l'eau lors des épisodes de fortes pluies, notamment à l'automne et en hiver, pour la restituer pendant les périodes sèches. Cette solution pourrait servir l'élevage et l'agriculture en altitude. Elle permettrait aussi de réduire la pression sur les nappes phréatiques, notamment la nappe du Miocène, qui s'étend de Carpentras à Visan et constitue une réserve stratégique pour le département. Bien sûr, ces ouvrages doivent être encadrés. Il faut tenir compte de l'évaporation, des besoins des milieux naturels et de la sobriété des usages. Mais laisser l'eau abondante s'écouler en période de pluie, puis manquer quelques mois plus tard, n'est pas une politique de gestion durable. »

Dans le Ventoux et les zones pastorales, la présence du loup alimente les tensions. Quelle position défendez-vous ?
L.S. : « Le pastoralisme avant tout »
« Je ne suis pas favorable à l'éradication du loup. La question est celle de la cohabitation et de l'équilibre entre les activités. Pour ma part, je fais le pari de l'économie pastorale. Elle fait vivre des familles et entretient les paysages. Elle ne concerne pas seulement le plateau de Sault : il y a des brebis à Monteux, au Thor et dans de nombreuses communes de plaine. Les éleveurs doivent être mieux aidés pour protéger leurs troupeaux. Cela passe par des chiens de défense correctement formés, des équipements adaptés, des clôtures et une surveillance renforcée. Des associations comme Ferus participent déjà à cette présence sur le terrain. Le loup doit pouvoir trouver sa place dans certains espaces, notamment les alpages. Dans les zones de moyenne montagne, le pastoralisme doit rester prioritaire. Sans éleveurs, les paysages se ferment et c'est toute une économie rurale qui recule. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026



Lucien Stanzione et l'équipe de recherche INRAE lors du lacher de Ganapis Copyright LS

Le Sénat peut-il encore agir pour les petites communes, les commerces et les services publics ?
L.S. : Défendre des communes «qui n'ont pas de rentabilité»
« Oui, mais il faut accepter une idée simple : certains territoires ne seront jamais rentables au sens strict. Cela ne signifie pas qu'ils doivent être abandonnés. Avec le sénateur Christian Redon-Sarrazy, j'ai travaillé sur un texte consacré à la préservation du patrimoine rural, adopté par le Sénat en juillet. Restaurer un bâtiment, maintenir un commerce ou sauver un service de proximité, c'est aussi retenir des habitants. Les élus cherchent des solutions pour obtenir la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux), mobiliser le Fonds vert (Accélérer la transition écologique dans les territoires) ou préserver la dotation globale de fonctionnement. Ils veulent pouvoir réparer une route, rénover une école, végétaliser une cour ou maintenir un cabinet médical. La France dispose de moyens, mais elle ne les affecte pas toujours au bon endroit. Il faut davantage de partage et une politique plus ferme en faveur des communes rurales. »

Votre démarche se distingue-t-elle des précédentes élections ?
L.S. : « Une liste composée d'élus locaux »
« En 2020, j'avais constitué une liste avec plusieurs formations de gauche. Cette fois, j'ai voulu partir d'une autre réalité : les élus locaux ne demandent pas d'abord une étiquette politique. Ils veulent être accompagnés sur leurs dossiers. Ma liste réunit donc des élus de terrain : Sophie Rigaut, conseillère départementale de Vaucluse, vice-présidente du Service départemental d'incendie et de secours, Sandrine Raymond Lucarini, engagée sur les questions d'emploi et de jeunesse, Christian Vachier-Moulin, agriculteur, viticulteur et éleveur, ainsi que Philippe Armengol, maire de Velleron, très investi sur les questions environnementales. Ce sont des maires et des responsables locaux en exercice. Ils connaissent les contraintes budgétaires, les problèmes de recrutement, les urgences liées à l'eau ou aux

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

services publics. Ils ne sont pas hors-sol. Cette liste n'est pas construite autour d'un accord partisan. Chacun conserve ses convictions. Mais nous partageons une priorité : servir les communes et leurs habitants. »

Vous avez déjà visité la majorité des communes du département. Est-ce votre stratégie électorale ?
« Le calcul se fera le jour du scrutin »
« Je ne veux pas faire de calcul. Je préfère travailler. A vendredi j'aurai visité plus de 145 communes sur les 151 que compte le Vaucluse. Je continue à me déplacer, parfois avec un membre de la liste selon les secteurs. Les grands électeurs voient les candidats, posent leurs questions et jugent sur pièces. Notre campagne repose sur cette proximité. Le résultat, lui, se fera le jour du scrutin. »
Propos recueillis par Mireille Hurlin

A lire aussi

'Sénateur Jean-Baptiste Blanc, 'Relever les nouveaux défis du territoire' **ici**

'Sénatoriales en Vaucluse : LFI veut « remplacer le chacun pour soi par le tous ensemble' **ici**

'Le RN Vaucluse bientôt au Sénat ? Thierry d'Aigremont y croit' **ici.**

'Elections sénatoriales de Vaucluse ce dimanche, Lucien Stanzione mise sur le terrain' **ici**

'Sénatoriales : Sylvie Viala entend mettre sa véritable connaissance du terrain au service du Vaucluse' **ici**

'Anaïs Hausmann sera bien candidate aux sénatoriales en Vaucluse' **ici**

Agriculture, Lucien Stanzione porte la voix des territoires au Sénat

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026



Face à la crise qui fragilise les exploitations agricoles, le sénateur vauclusien Lucien Stanzione multiplie les initiatives parlementaires. Pastoralisme, prédation du loup, avenir de la lavande ou accès à l'eau : autant de dossiers qu'il entend traduire en propositions législatives dans le cadre du projet de loi d'urgence pour la protection et la souveraineté agricoles actuellement examiné au Parlement.

Depuis plusieurs années, Lucien Stanzione sillonne les territoires ruraux du Vaucluse afin de recueillir les préoccupations des élus, des éleveurs et des représentants des filières agricoles, avec pour mission de transformer les difficultés rencontrées sur le terrain en mesures législatives concrètes. Une démarche ayant pour cadre le projet de loi d'urgence pour la protection et la souveraineté agricoles, présenté par le Gouvernement au printemps 2026 pour protéger, simplifier et renforcer la souveraineté alimentaire française.

Le pastoralisme, un modèle à préserver

Co-rapporteur de la mission d'information sénatoriale sur l'avenir du pastoralisme, dont les conclusions ont été rendues publiques le 3 juin dernier, le sénateur de Vaucluse souligne, dans ce rapport, le rôle du pastoralisme dans l'entretien des paysages, la prévention des incendies, la biodiversité et la production alimentaire. Un travail de plusieurs mois de travaux ayant mobilisé une centaine de personnes et une cinquantaine d'organisations professionnelles.

Les troupeaux et les loups

À l'occasion du Comité départemental Loup puis devant les élus de la Communauté de communes Ventoux Sud, Lucien Stanzione a rappelé que la prédation constitue aujourd'hui une menace majeure pour de nombreuses exploitations pastorales. En plus des pertes financières, le sénateur a évoqué les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

conséquences psychologiques sur les éleveurs, de ces attaques sauvages du loup sur les troupeaux. Et en cela, l'homme politique veut faire évoluer le cadre législatif en renforçant les moyens de protection des troupeaux. Parmi les mesures défendues figurent la suppression du reste à charge des éleveurs pour financer les dispositifs de protection, une meilleure indemnisation des pertes indirectes, l'utilisation d'équipements comme les lunettes thermiques lors des tirs de défense, une estimation plus fiable de la population de loups, l'adaptation des plafonds de prélèvement en fonction de la pression réelle de la prédation ainsi que la reconnaissance d'un véritable statut pour les louvetiers. Toutefois ces propositions interviennent alors que les services de l'État poursuivent également le déploiement des aides à la protection des troupeaux dans les zones exposées à la prédation.



DR

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

La lavande, emblème vauclusien en danger
Autre dossier prioritaire : la filière lavande et lavandin. Réunis à la Communauté de communes Ventoux Sud, en mai dernier, à l'initiative du sénateur, élus locaux, organisations professionnelles et producteurs ont dressé un constat particulièrement préoccupant. Entre la chute des surfaces cultivées, l'explosion des coûts énergétiques, la concurrence étrangère, les difficultés d'accès à l'eau et les conséquences du changement climatique, l'économie locale se voit sensiblement fragilisée. Le Vaucluse représentait encore près de 20% des surfaces françaises en 2024, mais plus de 5 500 hectares ont disparu depuis 2021, dans les territoires historiques de production. Plusieurs pépiniéristes ont cessé leur activité et ces répercussions concernent également les distilleries, le tourisme, l'hôtellerie ou encore la restauration.

Vers un plan de relance du plateau d'Albion
À l'issue de cette concertation, un plan de relance de la lavande a été engagé. Le sénateur souhaite réunir les départements de Vaucluse, de la Drôme et des Alpes-de-Haute-Provence, les Régions Sud et Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que les préfets concernés afin de lancer une dynamique de replantation sur le plateau d'Albion, avec des variétés mieux adaptées au changement climatique. Les associations de maires seront également sollicitées afin de fédérer les collectivités autour de cette stratégie.

Défendre les territoires ruraux
Pastoralisme, gestion du loup ou de la filière lavande, Lucien Stanzione part des réalités vécues par les acteurs de terrain pour travailler à la réponse législative via la rédaction d'amendements et les futures propositions de loi. Mission ? Défendre l'équilibre entre protection de la biodiversité, maintien des activités économiques et souveraineté alimentaire et maintenir la pression pour que la future loi d'urgence agricole, dont l'examen parlementaire se poursuit, ne passe pas à côté de l'objectif.
Mireille Hurlin

Cerise et pastoralisme, Lucien Stanzione au cœur des urgences agricoles du Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026



À l'approche de l'examen du projet de loi d'urgence agricole au Sénat en juin 2026, le Vaucluse s'impose comme un laboratoire à ciel ouvert des tensions qui traversent l'agriculture française. Entre crise profonde de la filière cerise, pression croissante de la prédation sur le pastoralisme et nécessité d'adapter les politiques publiques, élus et professionnels cherchent des réponses concrètes, ancrées dans les réalités du terrain.

Symbole d'un terroir, la cerise vauclusienne traverse une zone de fortes turbulences. Concurrence internationale accrue, notamment de pays à bas coûts comme la Turquie, hausse des charges -main-d'œuvre, énergie-, aléas climatiques à répétition et restrictions sur certains produits phytosanitaires fragilisent durablement la production.

La filière cerise en danger

Selon le ministère de l'Agriculture, la France a vu sa production de cerises reculer ces dernières années, tandis que les importations progressent, accentuant la pression sur les producteurs locaux. En Provence-

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

Alpes-Côte d'Azur, région historiquement productrice, les exploitations peinent à maintenir leur rentabilité.
Dans ce contexte, la réunion de travail organisée par Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse le 27 avril à Saint-Saturnin-lès-Apt, réunissant élus locaux, producteurs, syndicats agricoles et techniciens de la filière afin de recueillir des propositions concrètes d'amendements pour défendre la filière. Objectif : peser dans les débats parlementaires à venir, en intégrant des mesures opérationnelles sur les coûts de production, la protection des cultures ou encore la régulation du marché.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

Lucien Stanzione avec Yohann Constant à Aurel Copyright Communication LS

Le pastoralisme face à l'épreuve du loup

À quelques kilomètres des vergers, sur les hauteurs du plateau de Sault, un autre front agricole se joue : celui du pastoralisme. Lors d'une mission d'information sénatoriale, conduite notamment par Lucien Stanzione aux côtés de Jean-Marc Boyer, sénateur du Puy-de-Dôme et Yves Bleunven, sénateur du Morbihan, les élus ont plongé au cœur du quotidien des éleveurs. Sur le terrain, à Aurel ou Saint-Trinit, le constat est préoccupant : la prédation du loup, en expansion en France -plus de 1 000 individus estimés par l'Office français de la biodiversité en 2025-, bouleverse l'équilibre économique et psychologique des exploitations.

Les échanges ont mis en lumière une équation complexe : protéger une espèce strictement encadrée au niveau européen tout en garantissant la survie d'une activité essentielle. Car le pastoralisme ne se limite pas à une production agricole : il façonne les paysages, prévient les incendies et entretient la biodiversité.

Trouver l'équilibre entre souveraineté et transition

Au cœur des discussions : le projet de loi d'urgence agricole, présenté comme une réponse à la crise traversée par le monde rural depuis plusieurs années. Ce texte ambitionne de traiter des enjeux structurants : souveraineté alimentaire, accès à l'eau –avec le volet hydraulique-, encadrement des produits phytosanitaires ou encore rééquilibrage des relations commerciales via les lois Loi Egalim (appelée aussi loi Agriculture et Alimentation, a pour objectif de rééquilibrer les relations commerciales dans le secteur agricole et d'œuvrer pour une alimentation saine et durable). Mais sur le terrain, une même exigence s'impose : adapter les dispositifs aux réalités locales. Les tables rondes organisées à Avignon, en présence notamment du préfet Thierry Suquet, ont permis de croiser les regards entre État, élus et professionnels. Les acteurs agricoles plaident pour des réponses pragmatiques : simplification administrative, soutien ciblé aux filières fragilisées, dispositifs de protection renforcés contre la prédation, ou encore investissements dans l'irrigation face au changement climatique.

Le Vaucluse, miroir des défis agricoles français

De la cerise aux troupeaux, le Vaucluse concentre des problématiques nationales : compétitivité des filières, adaptation au dérèglement climatique, tension entre production et biodiversité, renouvellement des générations agricoles. Les restitutions attendues fin juin-début juillet devraient traduire ces constats en propositions concrètes. Une étape décisive, alors que le Parlement s'apprête à débattre d'un texte attendu, mais dont l'efficacité dépendra de sa capacité à intégrer la complexité du terrain. Car derrière les chiffres et les lois, une réalité demeure : celle d'hommes et de femmes qui, chaque jour, tentent de maintenir vivante une agriculture à la fois économique, écologique et profondément territoriale.

Mireille Hurlin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026



La délégation du sénat chez Rudy Usseglio Copyright Communication LS

Lucien Stanzione, le sénateur défend le patrimoine de la ruralité

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026



Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse, continue de mener ses actions en faveur de la ruralité. Lui et son groupe du Sénat interviennent pour le soutien aux viticulteurs, aux caves coopératives, à la lavande, au lavandin, à la cerise, au développement de la filière des plantes à parfum aromatiques et médicinales, au prélèvement du loup pour protéger les élevages, aux aides pour l'entretien des chemins de montagne…

La filière viticole

«La filière viticole traverse une crise durable et structurelle, expose Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse : aléas et changements climatiques, crises diplomatiques impactant nos exportations, crise économique et baisse de la consommation sur le marché français. Les caves coopératives sont mécaniquement impactées par ce contexte très défavorable.»

Sur le terrain

Selon les chiffres du Crédit Agricole : «En avril 2024, le Crédit Agricole faisait état d'une augmentation de 23,4% des taux de défaut et la Coopération agricole estime aujourd'hui à plus d'une centaine le nombre de caves en grande difficulté, soit plus de 20% des caves coopératives en France. Dans la vallée du Rhône, on dénombre 50% des caves en difficulté, 37% en Occitanie – Midi Pyrénées et 40% dans le Bordelais.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026



Copyright Béatrice Saby

Accompagner les caves coopératives
Pour faire face à cette crise, dans la mesure où les caves coopératives ont besoin d'être accompagnées dans leur restructuration et dans leurs plans de fusion-absorption, j'avais proposé avec mon groupe du Sénat, à travers une enveloppe de 75M€ sur 3 ans, dont 25M€ en 2025, de les aider, dans le cadre du Projet de Loi de Finances pour 2025. L'amendement que nous avions proposé le 2 décembre 2024, travaillé avec la Coopération agricole, a pourtant été rejeté par le Gouvernement.»

Dans les faits
«En juillet, Annie Genevard, ministre de l'agriculture a rencontré les Vignerons Coopérateurs de France au sujet de l'aide de 10M€ promise par le Gouvernement qui se fait attendre alors que les dégâts vont être importants. Je dénonce cette nouvelle opération de communication du Gouvernement.»

Mieux défendre la montagne au plan national
En réaction à la loi Montagne II de 2016 applicable à 80%, «qui a permis des avancées pour les territoires de la montagne, j'ai organisé en avril dernier, une première réunion avec les élus de Montagne à la Mairie de Saint-Saturnin-lès-Apt, en présence d'une quinzaine de maires et adjoints concernés, afin de mieux identifier leurs besoins. Gilles Ripert, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Apt Lubéron était également présent.

Les sujets abordés avec les élus
Les élus ont abordé : «Les crises subies par la lavande, la cerise, la viticulture ; La spécificité de l'agriculture méditerranéenne dans le cadre de la future Politique agricole commune (PAC) ; La protection des élevages : caprins, ovins, contre le loup, avec la demande de déclassement du canis lupus ; Une bonification de la Dotation globale de fonctionnement –DGF-, notamment pour l'entretien des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

chemins de montagne ; Le maintien des classes et des postes d'enseignants ; le maintien de la ressource en eau ; Des terrains à bâtir…»

Pour mémoire
En mars dernier, Lucien Stanzione avait rencontré la Ministre de l'agriculture évoquant les taxes Trump, l'importante baisse de la consommation de vins en France, la crise de la viticulture. Le sénateur avait demandé la protection des vins et spiritueux comme patrimoine, culture et mode de vie ; La promotion des grands crus vauclusiens : Baumes de Venise, Châteauneuf-du-Pape, Gigondas, Rasteau, Vacqueyras… ; La simplification de l'étiquetage, notamment au regard du QR code ; La simplification de la gestion administrative des exploitations via une fiche unique qui répondrait à toutes les obligations déclaratives administratives : déclarations de récolte, de production, d'inventaire, de stock, état récapitulatif de la TVA.



Annie Genevard ministre de l'agriculture et Lucien Stanzione Copyright Lucien Stanzione Communication

La fièvre catarrhale ovine
Pour Lucien Stanzione, la ministre de l'agriculture n'a pas répondu aux enjeux qui se jouent actuellement comme le manque de disponibilité de vaccins face à la mutation des fièvres catarrhales ovines –FCO-; Egalement, les dispositifs d'indemnisation des foyers FCO de 75M€ ne s'adresse qu'aux mortalités directes et omettent les pertes indirectes comme la baisse de fertilité ou les naissances non-viables.»

Visite de l'entreprise Elixens
En mai, Lucien Stanzione a visité l'entreprise Elixens France, au titre de la défense des productions méditerranéennes, et particulièrement de la lavande et du lavandin.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

«Spécialisée dans la production, la transformation et la commercialisation des PPAM**,** principalement destinées aux marchés de la cosmétique, de l'aromathérapie, des compléments alimentaires, de l'herboristerie et de la parfumerie, c'est d'abord une entreprise ancrée dans son territoire, profondément liée à une cinquantaine d'agriculteurs en Dauphiné-Provence. Près de 60 variétés de Plantes à parfum, aromatiques et médicinales –PPAM- sur près de 400 hectares, sont cultivées entièrement en agriculture biologique et transformées grâce à son outil industriel de travail performant des plantes, son savoir-faire dans le travail des poudres, des tisanes. L'entreprise invite les agriculteurs à se diversifier dans la menthe, le thym…»

Les initiatives structurantes

Lucien Stanzione note une concrétisation de dynamique avec l'ouverture de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement –Inrae– à Avignon en 2020 ; La création de la Maison du Patrimoine Lavandicole de Provence et de son antenne à Sault le 15 novembre dernier et à Sahune dans la Drôme le 21 mars ; L'organisation du 1er colloque international de la lavande au Sénat en décembre dernier ; Enfin, le sénateur s'est félicité de la candidature pour l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco des paysages lavandicoles de Provence.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026



Lucien Stanzione et Maire-Pierre Monier sénatrice de la Drome, au centre, entourés des élus de la montagne pour mieux défendre la spécificité des territoires de la montagne au plan national

Une 5e meute de loups détectée en Vaucluse?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026



Alors que l'OFB (Office français de la biodiversité) annonçait cet été une évaluation de la population de loups gris (Canis lupus) en légère baisse sur un an (906 loups au sortir de l'hiver 2023, contre 921 l'année précédente), la Coordination rurale dénonce pour sa part un décalage « saisissant » par rapport à la réalité. Le syndicat agricole met plutôt en avant la progression des attaques de 19% sur l'année 2022 et de 16% au cours du premier semestre 2023.

Plan d'actions loup 2024-2029

Depuis, le Gouvernement a dévoilé son plan national d'actions loup 2024-2029 qui prévoit notamment la simplification du protocole de tir afin de protéger les troupeaux. Il a aussi revu à la hausse la population de loups qui s'élèverait désormais à 1 104 individus.

En tout, ce plan, qui doit entrer en vigueur le 1er janvier 2024, comprend 42 nouvelles mesures comme l'augmentation du taux de prélèvement (de 19% actuellement à 20% ou 21%), la réforme du comptage, une meilleure indemnisation des éleveurs, la mise en place d'une enveloppe de 2,5M€ sur la période pour financer la protection des troupeaux (avec par exemple la création d'un statut du chien dédié à cette mission)…

Le ministère de l'Agriculture étudie par ailleurs le changement de statut du loup pour le faire passer d'espèce 'extrêmement protégée' à espèce 'protégée'. Un éventuel déclassement auquel s'opposent de nombreuses associations pour la sauvegarde des loups qui permettrait d'en abattre encore davantage.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

Une mascarade

Peu convaincue, la Coordination rurale assure que « les mesures de protection sont totalement inefficaces, elles ont des coûts importants pour les éleveurs et elles engendrent des problèmes supplémentaires avec notamment la multiplication des chiens de protection ».

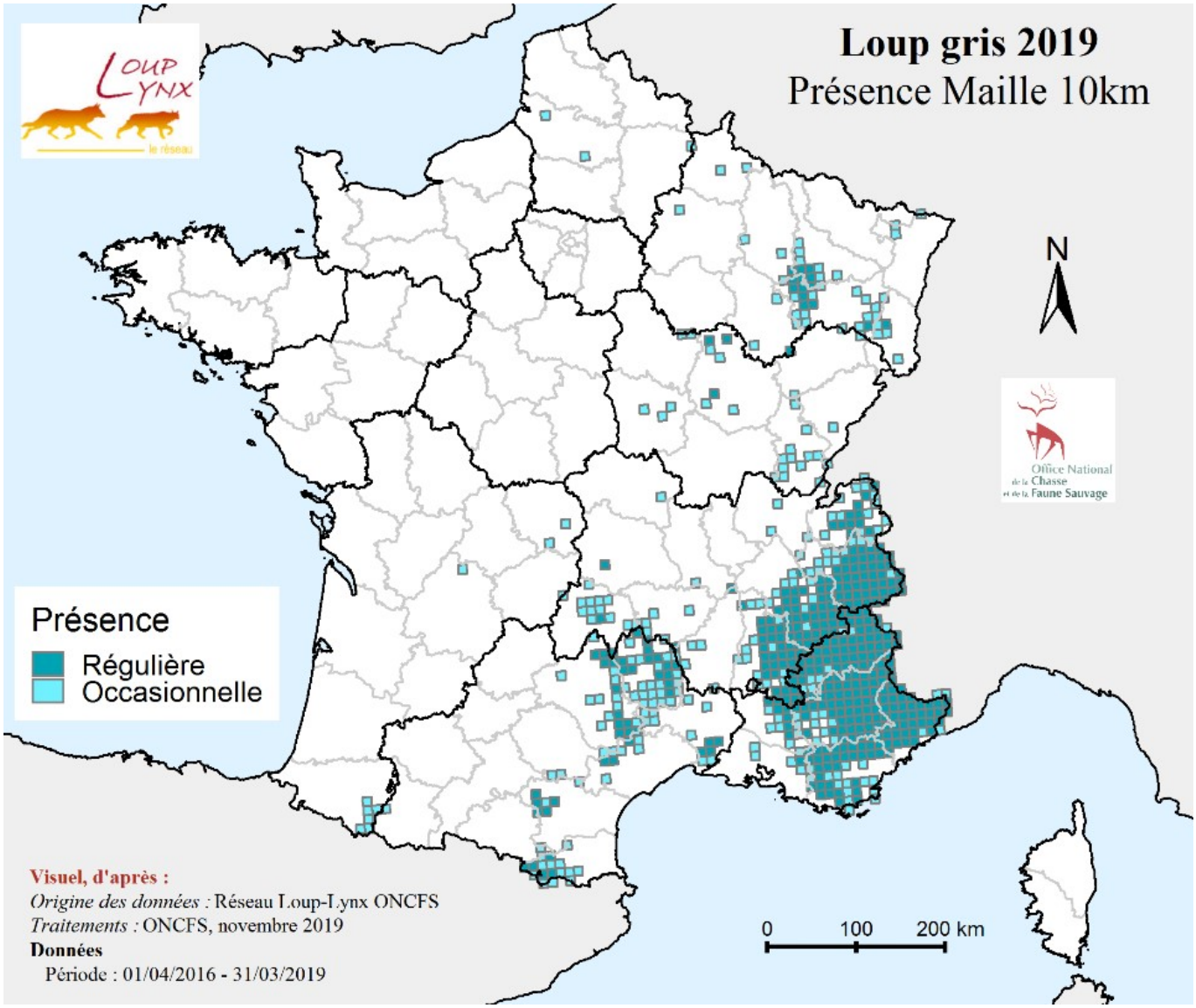
« C'est une véritable mascarade, pire, un véritable mépris des éleveurs qui font état de la présence du loup un peu partout dans les territoires et ne cessent d'alerter sur le nombre d'attaques en recrudescence, s'insurge même Serge Jousselme, président de la Coordination des Hautes-Alpes. L'État ne se donne donc pas les moyens nécessaires de répertorier l'intégralité du nombre de spécimens en France. Cette sous-évaluation est totalement inacceptable. »

En effet, le loup semble gagner du terrain d'année en année. Selon l'Office français de la biodiversité, un tiers des loups de France provient de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. L'espèce est d'ailleurs traditionnellement présente maintenant sur l'ensemble des Alpes, le Massif central, les Pyrénées-Orientales et l'Est de la France. Mais on la retrouve aussi désormais en Nouvelle-Aquitaine, en Normandie et en Bretagne.

En 2009, 12 départements étaient concernés par la prédation. Ils sont désormais passés à 40 en 2019, et 44 en 2021. Le nombre d'attaques de loups sur les troupeaux est passé de 984 en 2010 à 3 730 en 2020. Dans le détail, 3 791 animaux ont péri en 2010 à la suite de ces attaques, contre 11 849 en 2020, soit une augmentation de 213%. Enfin, les dépenses pour dédommager les victimes de loups sont passées de 1,09M€ en 2010 à 3,96M€ en 2020. Une augmentation de 263 %.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026



Présence du loup en France en 2019.

Combien de loups en Vaucluse ?

Si l'espèce, arrivée d'Italie par les Alpes, est signalée ponctuellement dans le Vaucluse depuis le milieu des années 1990, ce n'est qu'à partir de 2009 qu'une meute est officiellement répertoriée dans le Ventoux et que les premières attaques sont avérées. Depuis, une meute a également été observée sur le plateau d'Albion, une sur le Grand Luberon et une meute sur les Monts de Vaucluse Ouest. Enfin depuis l'été 2022, une cinquième meute aurait été détectée dans le secteur du 'Petit Luberon', une zone située à l'Ouest du massif comprise dans un triangle entre Cavaillon, Bonnieux et Lourmarin.

Si cette présence reste à confirmer, un habitant d'Apt a filmé en juillet et août 2022 le passage de plusieurs loups dans son jardin.

L'évaluation de la population dans le département reste cependant difficile à réaliser car l'espèce est très

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

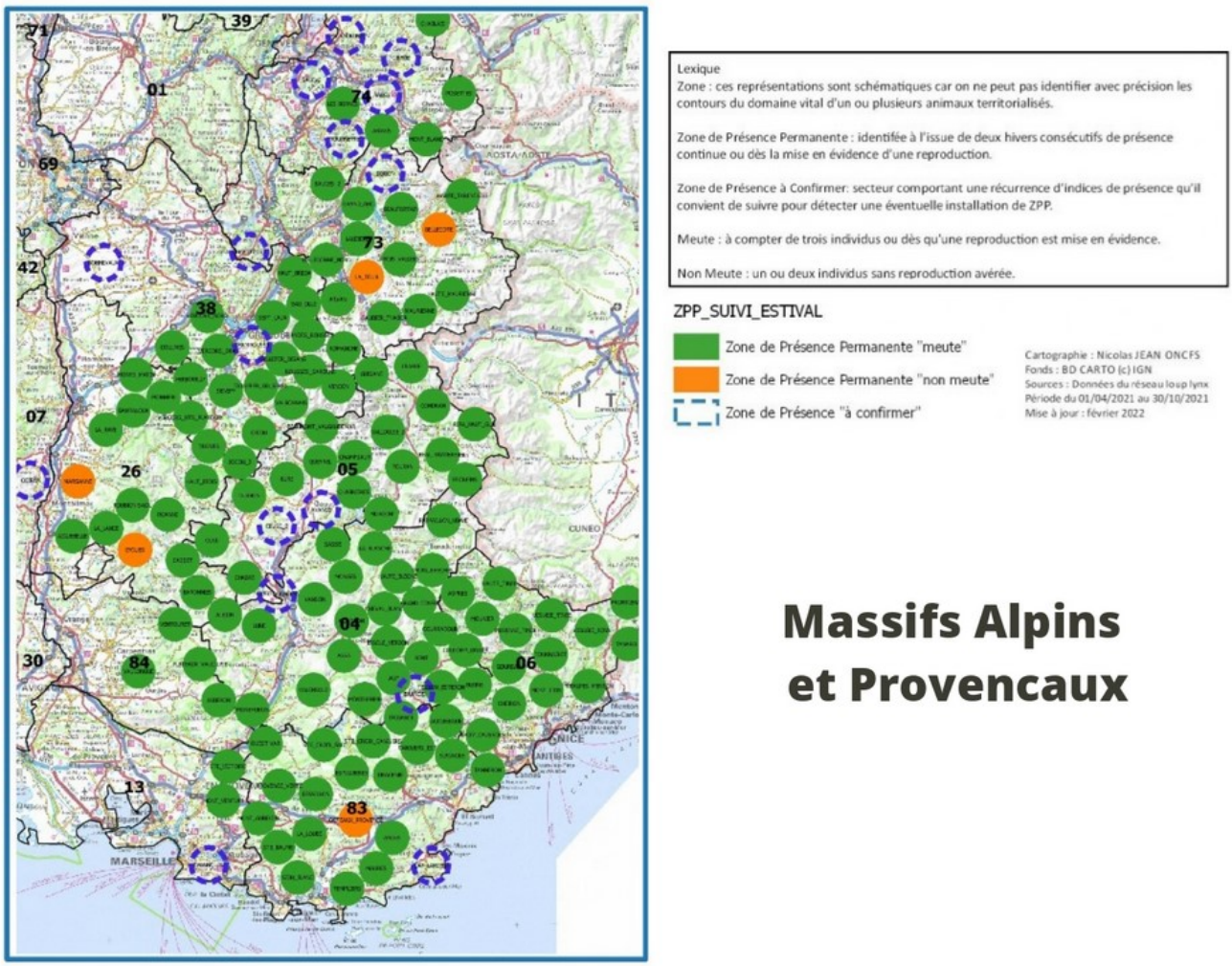
mobile et la taille des espaces vitaux des meutes varie au fil des années, s'étendant sur des dizaines de km2. De plus, si une meute est constituée d'au moins 2 individus (un couple d'animaux dominants), elle peut monter jusqu'à 5 à 7 loups qui quittent ensuite la meute lorsqu'ils veulent, eux-aussi, avoir des louveteaux.En tout, au moins une trentaine de loups seraient installés dans le périmètre du parc naturel régional du Luberon compris entre la montagne de Lure et les Monts de Vaucluse.

30 attaques en Vaucluse dont 20 indemnisées

Si les attaques de troupeaux ont augmenté de près de 20% en un an, les services de l'Etat assurent qu'elles restent du même ordre en Vaucluse qu'en 2021 et 2022. Néanmoins, selon la Fédération départementale ovine (FDO) de Vaucluse le nombre de ces attaques avait quadruplé entre 2019 et 2021.
En 2023, sur les 30 attaques ayant fait l'objet de constats de la part des services de l'OFB du Vaucluse, 20 ont donné lieu à des indemnisations. Plus près de nous, la dernière attaque remonterait à la nuit du 11 au 12 septembre derniers où 7 chèvres ont été égorgées dans l'enclos d'un élevage situé à Saint-Christol d'Albion.
Toutes les attaques ne peuvent cependant pas être attribuées au loup. Elles peuvent aussi être le fait de chien ou de chien-loup hybride comme cela avait le cas en 2017 à Montfavet où près de 40 ovins avaient été perdus.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026



Les meutes répertoriées par l'OFB en Provence et dans les Alpes.

Entre 2 et 5kg de viande par jour

Pour rappel, chaque individu peut manger entre 2 et 5kg de viande par jour, généralement répartis entre un gros repas après la chasse et quelques jours de jeûne. Ces besoins sont accrus en hiver, ainsi qu'en période de gestation et de lactation pour les femelles. Par ailleurs, les loups ne mangent pas la totalité des carcasses. Ils ne mangent que les parties 'nobles' de leurs proies, ce qui explique pourquoi plusieurs animaux peuvent être tués afin d'atteindre le volume de viande nécessaire à leur ration quotidienne.

Toutefois, l'animal s'adapte aux ressources de son environnement et peut, en période de disette, être aussi capable d'être charognard. Et bien que carnivore, il peut diversifier son alimentation en consommant des baies sauvages voir même des insectes si nécessaire.

Ces proies sont de tailles très diverses, allant de la souris au cerf, en passant par le chevreuil, le lièvre, le lapin, la marmotte, le renard, les oiseaux ou même les reptiles et batraciens.

Bien évidemment, si un seul individu peut s'attaquer à une petite proie, c'est en meute que les loups

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

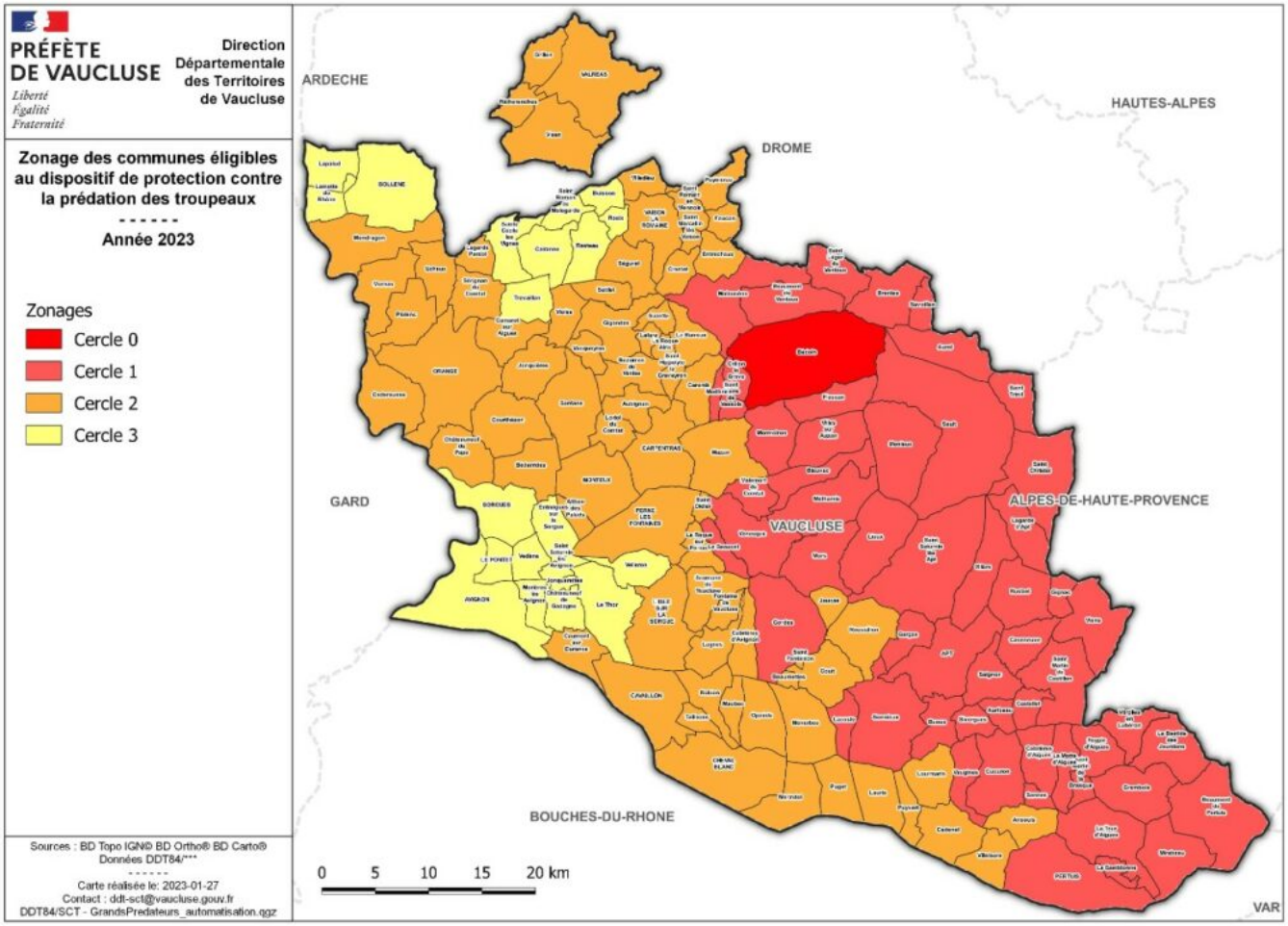
Ecrit par le 10 novembre 2026

s'attaqueront à un sanglier ou un cerf qui permettront de nourrir un groupe durant plusieurs jours.

Comment lutter pour la centaine d'éleveurs ovins vauclusiens ?
Depuis le début de l'année, un arrêté préfectoral a classé 65 communes du département comme pouvant bénéficier des aides visant à acquérir des clôtures électrifiées (2 communes de plus qu'en 2022). Dans le même temps, 65 communes sont aussi éligibles aux aides pour le gardiennage (voir carte ci-dessous). C'est 41 de plus que l'an dernier. Seule Bédoin, est classé en 'Cercle 0', c'est-à-dire dans les zones où les élevages sont fortement soumis à la prédation et bénéficient de mesures de protections spécifiques (parc de pâturage électrifié et visites journalières, gardiennage et parc de nuit, gardiennage et chien…).
Pas sûr que cela suffise à la centaine d'éleveurs vauclusiens, veillant sur un cheptel d'environ 30 000 ovins, qui demande notamment que l'on accorde l'autorisation de tirer avec des lunettes de visée nocturne afin d'être plus efficace qu'avec un projecteur qui fait fuir les animaux.
Une inquiétude que partagent d'ailleurs les élus locaux, que ce soient l'AMV (Association des maires de Vaucluse), les représentants locaux de l'Association des communes pastorales ou bien encore les parlementaires comme le député de la 5e circonscription de Vaucluse Jean-François Lovisolo qui, en janvier dernier, proposait à l'Assemblée nationale de voter une loi pour la création de zones de protection renforcée contre le loup.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026



La carte des communes vauclusiennes éligibles au dispositif de protection contre la prédation des troupeaux.

Cohabitation ou coexistence ?

« Le loup est un animal sauvage qui doit évoluer dans un environnement sauvage loin des activités humaines » estime Christian Provent, représentant de la Coordination rurale au Groupe national loup (GNL).

Dans cette logique, son organisation entend faire la distinction entre cohabitation et coexistence et demande à la Commission européenne de clairement refuser la cohabitation élevage/loup quel que soit le territoire où l'élevage est présent.

Mettant en avant le risque de disparition d'un pastoralisme présent dans la région depuis 4 000 ans (« les éleveurs s'épuisent et les jeunes sont découragés de s'installer » constate amer la FDO 84), les risques accrus d'incendies des friches abandonnées par les troupeaux et même la perte de la biodiversité des territoires, les éleveurs veulent davantage de mesures fortes Pour cette année en France, le plafond pour les prélèvements vient d'être relevé à 209 loups (dont 37 pour le Vaucluse) alors que 121 loups ont déjà été tués en 2023 dont les 2 derniers il y a quelques semaines dans la Drôme.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

Pour les opposants, l'abatage ne constitue cependant pas une bonne solution car en éliminant les individus dominant le risque est de provoquer une dispersion des autres loups qui vont fonder plusieurs autres meutes alentours.

Les éleveurs ovins vauclusiens dénoncent les nouvelles attaques de loups



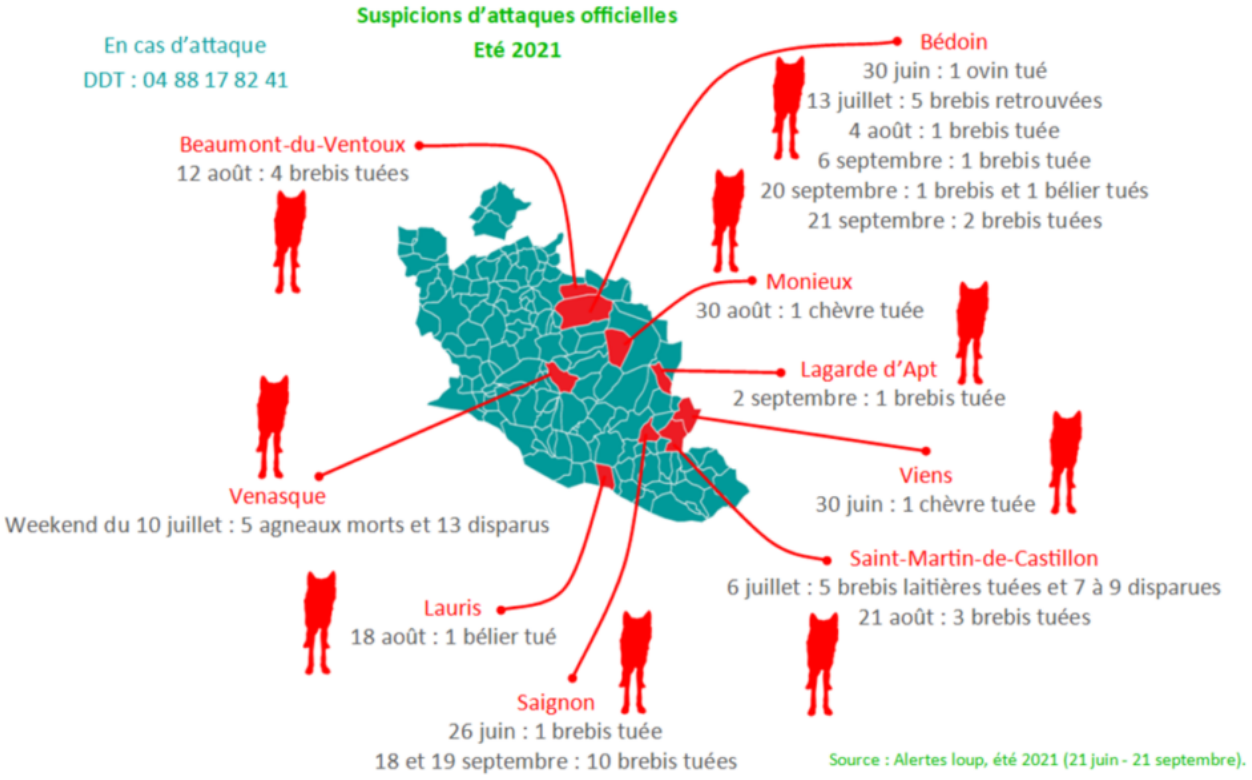
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

Alors que se tient aujourd'hui la 'mobilisation nationale des éleveurs face à la prédation', la Fédération départementale ovine (FDO) de Vaucluse rappelle l'explosion des attaques de loup dans le département et « l'immense détresse des éleveurs, de leur famille et de leurs troupeaux ».

« De quelques attaques il y a une dizaine d'années, 194 moutons ont officiellement été comptabilisés comme victimes en 2020, constate la FDO 84. Si le nombre d'attaques et de victimes n'augmentait que lentement jusqu'il y a quelques années, elles ont quadruplé depuis 2019. La pression actuelle confirme malheureusement la tendance et l'expansion du prédateur en Vaucluse.

Des attaques dans 9 communes cet été
Durant l'été, la Fédération départementale assure que 9 communes vauclusiennes sont suspectées officiellement d'avoir été le théâtre connu des attaques de loup : Beaumont-du-Ventoux, Bédoin, Lagarde d'Apt, Lauris, Monieux, Saint-Martin-de-Castillon, Viens, Venasque et Saignon (où une nouvelle attaque s'est produite les 18 et 19 septembre derniers).



Une population sous-estimée
« Le loup est maintenant bien implanté sur le Mont Ventoux, le Grand Luberon et les Monts de Vaucluse.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

Cependant, seule la commune de Bédoin est actuellement classifiée comme foyer de prédation. C'est pourtant l'ensemble du département qui est menacé : au premier semestre, c'étaient les communes de Mornas et d'Uchaux le long du Rhône qui étaient attaquées par le loup », insistent les représentants des éleveurs qui regrettent « qu'aux vues des réalités de terrain que la population de loup soit aujourd'hui sous-estimée ».
Aujourd'hui on estime ainsi que 4 à 5 meutes de loup séviraient en Vaucluse, soit près d'une trentaine d'individus.

Un secteur en danger ?
La FDO demande donc que le mode de gestion du loup soit revu au regard de la dynamique réelle de la population. « Il est nécessaire que chaque éleveur puisse protéger ses animaux toute l'année, sur tout le territoire et en toute sécurité – sécurité juridique comprise, en particulier pour l'usage des chiens de protection, demande la Fédération. Sans cela, l'élevage ovin en Vaucluse, pourtant vertueux et plébiscité par les consommateurs, disparaîtra. Les conditions de vie personnelle et professionnelle des éleveurs continuent de se dégrader. Ils vivent dans l'angoisse permanente d'une attaque de leurs troupeaux et subissent un traumatisme quand celle-ci survient. Leur santé est profondément et durablement altérée. Les indemnisations reçues ne couvrent qu'en partie les préjudices matériels subis, en aucun cas les préjudices moraux supportés. Les éleveurs s'épuisent et les jeunes sont découragés de s'installer. Sans une action rapide des pouvoirs publics pour réguler fermement les populations de loups et un réveil de l'opinion publique, ce sont le pastoralisme, des paysages, un mode de vie, une production de viande de qualité et un terroir qui sont en danger. »

L.G.